


# **BURUNDI: AUCUN PROGRÈS RÉEL DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA MAUVAISE GOUVERNANCE**

La lutte contre la corruption est une priorité officielle du Président Ndayishimiye et du Gouvernement du Burundi. Vu le caractère endémique de la corruption et la gravité de la pauvreté au Burundi, il est impératif de s'attaquer efficacement à ce problème en vue de réaliser des progrès significatifs dans les domaines des droits de l'homme, du développement et de la bonne gouvernance en général.

**Cependant, peu de mesures ont été prises à ce jour, et leur efficacité pour éradiquer des pratiques de corruption et de détournement de fonds profondément enracinées doit encore être démontré. Ces mesures se limitent généralement à des gestes ponctuels et des décisions controversées, entre autres**



Un projet du gouvernement visant à abolir la Cour spéciale et la Brigade spéciale anti-corruption

Le licenciement collectif de fonctionnaires accusés de corruption

La révocation du ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme en raison d'accusations de corruption

La suspension unilatérale de tous les contrats miniers, apparemment pour renégocier de meilleures conditions pour le Burundi

**Le Président a affiché une position ambiguë sur la corruption, comme**

Les incohérences et revirements dans la mise en œuvre de l'obligation constitutionnelle des cadres de l'État de déclarer leurs biens

La déclaration selon laquelle il accepte que les fonctionnaires puissent prendre des pots-de-vin "pour contribuer au développement du pays"

**Afin de prévenir la corruption à long terme, le Gouvernement du Burundi devrait**

Définir des sanctions sévères pour les actes de corruption qui constitueraient des moyens de dissuasion administratifs, réglementaires, financiers et économiques efficaces

Maintenir, réformer et améliorer l'efficacité des institutions spécialisées dans la lutte contre la corruption

S'assurer que les renégociations des licences minières se déroulent en toute transparence pour éviter que les nouveaux accords ne donnent lieu à des actes de corruption.

Promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, notamment en:

- Mettant en œuvre les Lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit et à haut risque
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer immédiatement au système de traçabilité et de certification des minerais de la CIRGL
- Adhérer pleinement à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)

